

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2015201610924

Session / zitting :

20152016 (SO)

20152016 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 07/07/2016

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
4 V.E.M. en M. Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post V.P.M. et M. Coopération au développement, Agenda numérique, Télécommunications et Poste	622	17/08/2016

Le bulletin digital de la Belgique.

Le baromètre de la société de l'information 2016, récemment présenté par le SPF Économie dans le cadre du plan "*Digital Belgium*", souligne les nombreux et excellents résultats de notre pays en matière d'économie numérique. La Belgique se classe en effet 5^{ème} de l'indice Desi ("*Digital Economy and Society Index*") élaboré par la Commission européenne pour évaluer l'intégration des pays de l'Union dans ce domaine.

Au motif des satisfactions, nous pouvons compter sur l'excellente couverture de réseau mobile 4G, qui est passée en un an de 68 % à 86 % du territoire, la 4^{ème} place de notre pays en matière d'intégration des TIC, ou encore l'usage de plus en plus massif du "*cloud computing*" par 42 % de nos entreprises, contre seulement 36 % dans le reste de l'Union.

Cependant, il est nécessaire de relever que notre marge de progression dans le domaine n'en reste pas moins substantielle. Ainsi, une partie du territoire ne dispose toujours pas d'accès au réseau 4G. 13 % des Belges n'ont encore jamais utilisé Internet, tandis que le recours au service public en ligne, à l'instar renvoi de formulaires électronique aux différentes administrations, n'est utilisé que par seulement 45 % des Belges.

1. Avez-vous pu rencontrer les entreprises du secteur afin de trouver des solutions pour les zones de notre territoire qui ne bénéficient toujours pas de l'infrastructure nécessaire à un accès à la 4G mobile ? Si oui, quelles pistes ont-elles été envisagées afin d'améliorer cette couverture ?
2. Des mesures sont-elles actuellement à l'étude au sein de vos services afin de renforcer le recours par le citoyen des différents services publics en ligne mis à leur disposition ? Si oui, lesquelles sont-elles ?

Antwoord

1.

In juni 2015 heb ik een breedband plan gelanceerd met maatregelen zodat iedereen tegen 2020 een breedbandverbinding van 30Mbps ter beschikking heeft op vaste of mobiele netwerken.

Eén van de maatregelen was een dekkingsatlas opstellen die de situatie opvolgt.

De dekking kan per gemeente in detail geverifieerd worden via de dekkingskaarten van het BIPT, vrij te consulteren op <http://www.bipt.be/nl/consumenten/internet/dienstkwaliteit/dekkingskaarten-mobile-netwerken> .

Met de operatoren wordt momenteel bekeken wat de investeringsplannen zijn in de gemeenten waar de dekking op vlak van mobiel en vast breedband eerder beperkt is.

2. Mijn breedbandplan voorziet maatregelen om de kost voor het verder uitrollen van netwerken te verlagen om de ontwikkeling van breedband op het gehele grondgebied te stimuleren. Een paar weken geleden heb ik een KB aan de ministerraad in eerste lezing voorgelegd die de kost voor de straalverbindingen met 20% doet dalen.

Daarnaast probeer ik ook de gewesten en de gemeenten ervan te overtuigen om geen belasting op pylonen te heffen die een negatieve impact hebben op de beslissing om bijkomende antennes te plaatsen om de mobiele dekking te verbeteren.

Tenslotte zal in de aanloop naar de volgende veiling van de spectrumlicenties onderzocht worden of bijzondere dekkingseisen voor de betrokken zones dienen opgelegd worden.

Réponse

1.

En juin 2015, j'ai lancé un plan large bande contenant plusieurs projets pour que tout le monde ait, d'ici à 2020, un accès à une connexion à large bande de 30 Mbps sur des réseaux fixes ou mobiles.

Un de ces projets était la rédaction d'un atlas de la couverture qui contrôle la situation.

La couverture par commune peut être vérifiée en détail via les cartes de couverture de l'IBPT, consultables librement à l'adresse suivante <http://www.bipt.be/fr/consommateurs/internet/qualite-de-service/cartes-de-couverture-reseaux-mobiles>.

L'on examine à ce moment avec les opérateurs les plans d'investissement dans les communes où la couverture en termes de large bande fixe et mobile est plutôt limitée.

2. Mon plan large bande prévoit des projets afin de réduire les coûts du déploiement supplémentaire des réseaux et ceci afin de stimuler le développement du large bande sur tout le territoire. Il y a quelques semaines, j'ai soumis au Conseil des Ministres un arrêté royal qui fait baisser le coût pour les faisceaux hertziens de 20%.

En outre, j'essaie également de convaincre les régions et les communes de ne pas établir une taxe sur les pylônes qui ont un impact négatif sur la décision d'installer des antennes supplémentaires afin d'améliorer la couverture mobile.

Finalement, en amont de la prochaine mise aux enchères des licences pour le spectre, l'on examinera si des exigences de couverture spécifiques pour les zones

| concernées doivent être imposées.

**Vice-eersteminister en minister van Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda,
Telecommunicatie en Post**
**Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda
numérique, des Télécommunications et de la Poste**

Alexander De Croo